

NOTES D'ENQUETE

AURORE BOREALE (975) 13.03.1989

Cas d'observation :

SAINT-PIERRE-QUIBERON (56) 13.03.1989

BENNECOURT (78) 13.03.1989

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « B » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation (précédemment nommé Bonnières-sur-Seine (78) 13.03.1989) fait partie de cas classés « B » en 1989 par le SEPRA.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 13 mars 1989 dans la soirée, entre 22h30 et 23h28, plusieurs personnes dans le Morbihan (56) et dans les Yvelines (78) observent un phénomène lumineux de grande ampleur dans le ciel. Le phénomène présente de nombreuses couleurs : rouge, vert, jaune, blanc...

Contactées par les témoins (que nous nommerons dans cette note d'enquête T1 pour l'observation de Saint-Pierre-Quiberon (56) et T2 pour l'observation à Bennecourt (78)), les gendarmeries qui ont mené des enquêtes rapprocheront le phénomène de l'éruption solaire ayant eu lieu à la même époque, et qui a été très médiatisée.

Le SEPRA classera les observations en PAN B, à savoir probable « phénomène naturel spectaculaire de propagation lumineuse ».

3 – REEXAMEN DU CAS

La description du PAN est précise, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas. Il est à noter que le même phénomène est observé par plusieurs témoins indépendants les uns des autres, sur deux régions géographiques bien distantes entre elles Morbihan (56) et Yvelines (78)), ce qui démontre la réalité du PAN.

Le PAN est décrit comme un phénomène de grande ampleur, ressemblant à « *une étendue de nuages rouges* » ou « *une lueur en demi-sphère de couleur verte, laiteuse, genre vert-amande, vaporeux d'où s'échappaient des rayons blancs-jaune s'allumant par intermittence et allant sans ordre, d'une*

extrémité à l'autre de la sphère ».

Le PAN est visible du Nord-Est au Nord-Ouest, ce qui dénote sa très grande taille apparente.

Le PAN est observé durant un grand intervalle de temps : environ 15 minutes pour T1, environ une heure pour T2. Il est à noter que T1 cesse son observation alors que le PAN est toujours présent dans le ciel.

Le PAN évolue lentement au fil des observations, changeant de forme et de couleur, avant de finir par s'atténuer.

T2 fait part d'une météo excellente : *« il n'y avait pas de vent, le ciel était dégagé, étoilé ».*

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation d'une aurore boréale.

La longueur du temps d'observation (environ une heure) ainsi que le fait que le PAN soit de grande ampleur et ressemblant à un voile nuageux de couleur rouge ou verte évoluant au fil du temps sont tout à fait caractéristiques d'une aurore boréale, phénomène naturel rarement observé depuis la France métropolitaine.

L'hypothèse d'une aurore boréale est d'ailleurs posée directement dès 1989, puisque les gendarmes rapprocheront les observations du 13 mars 1989 avec une éruption solaire alors très médiatisée. Après vérifications, il s'avère qu'à cette date, la Terre a essuyé un orage géomagnétique violent, entraînant notamment une célèbre panne d'électricité au Québec : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ruption_solaire_de_1989 .

Il est à noter que le PAN est visible vers le Nord, ce qui est parfaitement logique dans l'hypothèse de l'observation d'une aurore boréale.

Une recherche sur internet valide l'hypothèse, puisqu'il est fait mention de la présence d'une aurore boréale dans le ciel normand sur ce site internet : <http://www.astrosurf.com/toussaint/dossiers/auroresboreales/aurore.htm>
« Les dernières aurores boréales visibles en Normandie remontant, en l'état actuel de nos informations, au 4 août 1972, au 19 décembre 1980 et au 13 mars 1989 ! »

La très grande cohérence entre le comportement et la direction du PAN et ceux d'une aurore boréale observée le 13 mars 1989 ne laisse aucun doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (plusieurs témoins indépendants), la description du PAN observé est très précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, taille, couleur) avec un phénomène astronomique parfaitement connu : une aurore boréale.

De plus, une aurore boréale a effectivement été observée en France le 13 mars 1989.

Il est parfaitement normal que les témoins n'aient pas reconnu de suite une aurore boréale, car ce phénomène astronomique est rarement observé depuis la France métropolitaine (occurrence d'environ une tous les dix ans).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec une aurore boréale.